

Temps d'Arrêt:

Une collection de textes courts dans le domaine de la petite enfance.

Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes...

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations (Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Direction générale de l'aide à la jeunesse, Direction générale de la santé et ONE), la collection Temps d'Arrêt est éditée par la Coordination de l'Aide aux Victimes de Maltraitance.

www.yapaka.be

Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance
Secrétariat général
Ministère de la Communauté française
Bd Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles
yapaka@yapaka.be



LECTURES

TEMPS D'ARRÊT

CES DÉSIRS QUI NOUS FONT HONTE

DÉSIRER, SOUHAITER, AGIR: LE RISQUE DE LA CONFUSION

Serge Tisseron

Ces désirs qui nous font honte

**Désirer, souhaiter, agir :
le risque de la confusion**

Serge Tisseron

Temps d'Arrêt :

Une collection de textes courts dans le domaine de la petite enfance. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes...

Serge Tisseron est psychiatre et psychanalyste, directeur de recherches à l'Université Paris X. Son dernier ouvrage paru s'intitule *Comment Hitchcock m'a guéri*, Paris, Albin Michel, 2003.

Ce texte a fait l'objet d'une conférence qui s'est tenue le 29 avril 2004 au Théâtre 140.

Fruit de la collaboration entre plusieurs administrations (Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Direction générale de l'aide à la jeunesse, Direction générale de la santé et ONE), la collection Temps d'Arrêt est éditée par la Coordination de l'Aide aux Victimes de Maltraitance. Chaque livret est édité à 10.000 exemplaires et diffusé gratuitement auprès des institutions de la Communauté française actives dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Les textes sont également disponibles sur le site Internet www.yapaka.be

Comité de pilotage :

Yvon Béguivin, Jacqueline Bourdouxhe, Guy Declercq, Nathalie Ferrard, Gérard Hansen, Françoise Hoornaert, Roger Lonfils, Anne Thiebault, Reine Vander Linden, Nicole Vanopdenbosch, Dominique Werbrouk.

Coordination :

Vincent Magos assisté de Delphine Cordier, Diane Huppert et Claire-Anne Sevrin.

Avec le soutien de la Ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la jeunesse de la Communauté française.

Éditeur responsable: Henry Ingberg – Ministère de la Communauté française – 44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles. Décembre 2004

Dans le film de Luiz Buñel intitulé *La vie criminelle d'Archibald de la Cruz*, le héros se sent terriblement coupable de meurtres qu'il a désirés accomplir, mais qui l'ont été par d'autres sans qu'il y soit pour rien. La morale de l'histoire est donnée à la fin par l'inspecteur de police auquel le héros est venu se confier : la loi punit les crimes accomplis, mais certainement pas ceux que nous avons désirés en secret !

La reconnaissance de désirs humains dangereux pour autrui est en effet au fondement de leur interdiction par la loi. Par exemple, c'est la reconnaissance du désir de tuer notre semblable qui a entraîné l'établissement d'une législation destinée à s'y opposer. Mais la loi n'a pas seulement pour conséquence de régler la vie sociale ; elle nous permet aussi de nous représenter ceux de nos désirs dont la réalisation est interdite. Par exemple, si j'ai un voisin bruyant et désagréable, je peux d'autant plus facilement imaginer que je m'en débarrasse – et même en plaisanter ! – que je sais la chose irréalisable et que mes interlocuteurs le savent aussi.

Cela est valable pour nos désirs agressifs, mais aussi pour nos désirs érotiques, et ceux qui surgissent parfois entre adultes et enfants n'y font pas exception. Non seulement il n'est pas interdit de désirer ce que la loi interdit, mais il est même fortement conseillé de se représenter qu'on le désire. A défaut d'y parvenir, nous risquons en effet d'accomplir des actes que nous n'avions même pas imaginés, pour notre plus grande honte et celle de nos proches.

Nous sommes des êtres de désirs

Ce qui différencie l'être humain de l'animal, ce ne sont pas ses performances, et encore moins sa morale: aucune espèce n'a à son actif des tentatives génocidaires comme celles qui ont marqué la communauté humaine depuis cinquante ans! En revanche, l'être humain a ceci de particulier qu'il est engagé à tout moment dans la construction de représentations des expériences qu'il traverse. Et ces représentations ont toujours deux versants: la réalité qui l'entoure et la manière dont il y réagit. Autrement dit, nous nous donnons à tout moment des représentations de l'espace où nous nous trouvons et des événements qui nous arrivent, mais aussi de ce que nous imaginons, rêvons et désirons. Or, dans ces représentations de notre monde interne, les désirs agressifs et érotiques ont une place capitale par l'intensité émotionnelle qu'ils suscitent.

La nécessaire représentation des désirs agressifs

L'un des mérites de Freud est d'avoir montré que l'impossibilité de se représenter ses propres désirs agressifs peut rendre psychiquement, et

même parfois physiquement malade. Par exemple, un enfant qui ne peut pas reconnaître la réalité de ses tendances agressives vis-à-vis de l'un ou l'autre de ses parents développe volontiers des troubles allergiques, des rhinopharyngites à répétition ou des manifestations dépressives. Cela se produit quand l'un des parents est excessivement autoritaire et agressif : l'enfant étouffe en lui toute idée de révolte qui le terrorise. Mais un parent fragile et déprimé peut également dissuader un enfant de manifester, et même d'éprouver, son agressivité : ce n'est plus la crainte d'être terriblement puni qui inhibe l'enfant, mais celle de blesser son parent par ses attaques dans la mesure où il lui paraît incapable de se défendre. Dans les deux cas, le résultat est le même : les enfants qui ne parviennent pas à se représenter leur agressivité ont souvent un développement psycho-affectif perturbé. Ils deviennent excessivement soumis et présentent volontiers une fragilité somatique à la moindre contrariété. En outre, plus tard, ils deviennent fréquemment des adultes qui ont honte de leur agressivité... et parfois aussi de celle d'autrui !

Cela se voit notamment chez des femmes malmenées par leur mari qui cachent à leurs proches les agressions dont elles sont victimes. Souvent, la thérapie de ces femmes montre qu'elles ont d'abord commencé à avoir honte de leur propre agressivité avant d'avoir honte de celle de leur mari à leur égard. Leur éducation leur a appris à

avoir honte d'en vouloir à leur père ou à leur mère, quelles que soient les violences dont elles se sentaient victimes de leur part. La honte pour leurs propres désirs agressifs les a alors conduites à imaginer qu'elles ne puissent répondre à une attaque que par une attaque encore plus violente. Bref, elles se révèlent incapables de faire la différence entre une violence d'autodéfense et une violence d'agression. Mais si elles n'y parviennent pas, c'est parce que leurs parents, bien souvent, ne leur ont pas permis de faire cette différence quand elles étaient enfants.

L'impossibilité de se représenter son désir agressif ne se traduit pas toujours par l'inhibition et l'incapacité de se protéger contre la violence d'autrui. Elle aboutit parfois à l'opposé, à savoir une violence exercée contre autrui dans laquelle on ne se reconnaît pas. Certaines personnes peuvent ainsi être amenées à accomplir des actes de violence qu'elles n'avaient même pas imaginés et dont elles ne réalisent l'horreur qu'après coup. C'est, semble-t-il, ce qui s'est passé lors du génocide rwandais en 1994. Huit cent mille Tutsis y ont été massacrés en douze semaines par des hommes ordinaires qui avaient le sentiment d'accomplir un travail ordinaire. Leur fuite précipitée devant l'avancée des troupes tutsies venues des pays voisins, puis la dénonciation de la communauté internationale, leur ont soudain fait prendre conscience qu'ils étaient des hommes ordinaires qui avaient accompli des

choses extraordinaires. Mais les témoignages recueillis auprès d'eux¹ montrent qu'ils ne se sont représentés ce qu'ils étaient en train de faire qu'après l'avoir réalisé. C'est seulement après plusieurs jours de tuerie qu'ils ont en effet commencé à avoir la représentation d'eux-mêmes comme tueurs. Auparavant, ils faisaient des choses qui paraissaient leur échapper et dans lesquelles ils ne reconnaissaient pas leurs propres préoccupations. Comment l'expliquent-ils ? Les références à l'atmosphère dans laquelle ils ont grandi reviennent le plus souvent. Des petites phrases entendues fréquemment dans leur enfance au sujet des Tutsis, telles que « nous serions plus tranquilles s'ils n'étaient pas là », « c'est encore de leur faute » ou encore « il faudra bien envisager de s'en débarrasser un jour », ont pu efficacement les préparer à massacrer leurs voisins de toujours... sans qu'ils n'aient jamais une représentation claire des actes de violence qu'ils accomplissaient, et encore moins de leur agressivité à leur égard.

La nécessaire représentation des désirs érotiques

Après la représentation des désirs agressifs, la représentation des désirs érotiques est la grande

difficulté à laquelle doit faire face tout être humain. Et cette difficulté est bien entendu d'autant plus grande que la réalisation de ces désirs est interdite par la loi, comme c'est le cas des agissements sexuels entre adultes et enfants.

Comme pour les désirs agressifs, celui qui éprouve de tels désirs et refuse d'en reconnaître l'existence en lui-même court le risque d'en tomber malade... Parfois, il souffre de maux inexplicables qui l'empêchent d'exercer son travail dans de bonnes conditions. D'autres fois, il lui semble soudain accomplir des actes qui ne viennent pas de lui, mais de quelqu'un d'autre.

Enfin, ces désirs non reconnus peuvent se manifester sous la forme d'attitudes répressives excessives vis-à-vis des enfants. La « confusion des langues »² dont parlait Ferenczi, entre les attentes de tendresse d'un enfant et les désirs sexuels d'un adulte, ne se solde pas toujours par un abus sexuel. Il arrive aussi – et même de plus en plus compte tenu de la dénonciation des agissements pédophiles – que cette confusion produise une mise à distance excessive de l'enfant par l'adulte. Obsédé par des désirs sexuels dont il craint de parler autour de lui, celui-ci se prémunit par divers moyens contre tout risque de rapprochement. Pour y parvenir, il s'entoure

¹ Jean Harzfeld, *Une saison de machettes*, Paris, Le Seuil, 2004

² Ferenczi S., « *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant* », *Psychanalyse* 4, Œuvres complètes, Paris, Payot, 1982 (1933).

parfois d'une barrière de froideur en se rendant distant et inaffectif. D'autres fois, il se protège par la violence : il gronde ou rudoie plus que nécessaire l'enfant par lequel il craint de se sentir excité de manière insupportable. Enfin, la honte qu'il ressent vis-à-vis de ses propres désirs peut parfois se communiquer à l'enfant dont il a la charge. Le jeune qui perçoit un adulte gêné à chaque fois qu'il l'approche et le sollicite est évidemment menacé par le risque de se croire lui-même l'objet de cette honte, et d'adopter dans la vie une attitude honteuse qui ne manquera pas... de paraître suspecte. Celui qui se montre honteux, même s'il ne sait pas de quoi et pourquoi, impose en effet souvent à ses proches l'idée qu'il a dû accomplir quelque action honteuse !

Ces trois attitudes – la froideur, le rudolement et le transfert de la honte – ont la même conséquence tragique : elles constituent une forme de traumatisme pour l'enfant. Et, dans les trois cas, l'intensité de celui-ci n'est pas fonction de l'excitation érotique éprouvée par l'adulte, mais de l'importance des barrières qu'il a érigées pour se la cacher à lui-même. Plus un adulte vit comme honteux un désir sexuel vis-à-vis d'un enfant, et plus il cherche à se cacher ce désir à lui-même, plus il est poussé à ériger des barrières puissantes contre le risque de sa réalisation, à tel point que ces barrières, parfois considérables, peuvent finir par constituer le problème principal dans ses relations aux autres.

Alors, comment éviter d'en arriver là et de provoquer ces difficultés chez des enfants qui s'en passeraient bien. Ce problème nous concerne tous. En effet, au-delà du fait que certains d'entre nous puissent éprouver de tels désirs et d'autres pas, cette question engage une responsabilité collective, notamment par l'intermédiaire des institutions éducatives. Celles-ci peuvent en effet favoriser ou au contraire dissuader chez les intervenants qui y travaillent la représentation de leurs désirs érotiques éventuels pour les enfants, avec les conséquences que nous avons évoquées. Mais, avant d'avancer plus avant, il nous faut d'abord mieux préciser la nature des représentations que l'être humain se donne de ses désirs, et notamment de ceux dont la réalisation lui est interdite.

Chacun d'entre nous dispose de trois moyens pour se représenter ses désirs et les socialiser

Nous donnons un sens aux divers événements du monde que nous traversons en utilisant toujours trois moyens complémentaires : les mots, les images, et l'ensemble de nos manifestations sensori-motrices qui incluent notamment nos gestes, nos attitudes et nos mimiques³. Ces trois moyens sont à la fois ceux que nous utilisons

³ Autrement dit, dans la vie psychique, rien n'est jamais « insymbolisé », sauf à vouloir réduire la signification du mot « symbole » aux seules constructions du langage parlé ou écrit.

pour nous représenter ce que nous éprouvons, et pour le communiquer. Car nous ne nous représentons bien que ce que nous pouvons faire valider par un tiers : nous ne sommes des êtres de communication que parce que nous recherchons à tout instant une approbation par autrui des représentations personnelles du monde que nous nous construisons. C'est ce qui explique que nous soyons en général plus soucieux d'être écoutés que d'écouter : entre la communication et la symbolisation personnelle des événements que nous traversons, c'est celle-ci qui prime ! Et, comme elle fait intervenir à tout moment des mots, des images et des attitudes mimogestuelles, on peut dire qu'elle est « trois en une » : « trois » puisqu'elle prend trois formes distinctes, et en même temps « une » puisque ces trois formes sont absolument inséparables dans la vie quotidienne.

Or cette formule « Trois en une » n'est pas sans rappeler le mystère de la Trinité chrétienne pour laquelle Dieu est Trois en Un : Père, Fils et Saint-Esprit ! La Trinité chrétienne serait-elle alors une métaphore de la trinité des formes de la symbolisation⁴ ?

En tous cas, cette complémentarité reçoit une admirable mise en scène dans les Trinités sculp-

⁴ Je développe cette hypothèse dans *Petites mythologies d'aujourd'hui*, (Paris, Aubier, 2000).

tées du XIV^e siècle, au moment du Moyen-Age finissant⁵. Dieu le Père est assis, son regard nous fixant dans une attitude calme et majestueuse. De sa bouche semble sortir une langue : c'est en fait l'Esprit-Saint, symbole du verbe, autrement dit des puissances du langage – de même apparaît-il sous la forme de *langues de feu*, sur la tête de chaque apôtre, le jour du mystère de la Pentecôte, leur donnant le pouvoir extraordinaire de comprendre et de parler toutes les langues. Enfin, ce Père tient devant lui un crucifix portant le corps de son fils Jésus. Cette partie de la sculpture est beaucoup plus petite à tel point qu'elle semble une *image* que Dieu présenterait aux fidèles placés face à lui. A la différence de Dieu qui fixe son interlocuteur dans les yeux en l'obligeant à le regarder, le Christ miniature ne regarde pas en face de lui, mais sur le côté, ce qui accentue l'impression qu'il constitue une sorte « d'image dans l'image ». Bref, tout se passe comme si le grand personnage sculpté montrait une image, tandis que l'immense langue qui lui sort de la bouche nous indiquait qu'il en dit quelque chose.

Ainsi, ces sculptures ne représentent pas seulement le mystère catholique de la Sainte Trinité sous la forme où les théologiens et les sculpteurs du XIV^e siècle se le représentaient, mais la situation où chacun d'entre nous se trouve lorsqu'il

⁵ Comme celle de la Basilique des Saints Nazaire et Celse à Carcassonne.

tente de communiquer quelque chose d'important : il se rend visible à son interlocuteur et le fixe en général dans les yeux ; il ouvre la bouche et des mots en sortent – et même parfois ce qu'on appelle un « flot de paroles », semblable à la longue langue qui s'échappe de la bouche du Père dans ces Trinités du Moyen-âge ; et il s'aide éventuellement d'images qu'il présente à ses interlocuteurs situés face à lui.

Les moyens de symbolisation que l'être humain s'est donnés pour se représenter ses propres désirs sont aujourd'hui volontiers utilisés pour les exciter, souvent à son insu, et les détourner vers la consommation

Certaines publicités tentent un peu d'agir sur nous comme l'abuseur d'enfants avec sa jeune victime : elles suscitent en nous des désirs qui nous gênent, puis elles nous disent que ce sont les nôtres afin de brouiller nos repères et minimiser leur responsabilité, et enfin elles tentent de détourner à leur profit ce qu'elles ont fait naître !

En 1995, des photographies qui mettaient en scène des enfants ont été brutalement retirées d'une campagne publicitaire. Sur l'une d'entre elles, on voyait une fillette nue, cadrée au-dessus du pubis, les cheveux ébouriffés et les lèvres

entrouvertes. Un verre triangulaire – du genre de ceux qu'on utilise pour les analyses d'urine – était posé sur la tête de l'enfant qui se tenait debout à côté d'une toise. Ces objets sont autant de signes familiers aux psychologues : le verre triangulaire rempli évoque le pubis de la fillette et son envie « pressante » ; sa bouche entrouverte évoque l'ouverture de son sexe ; la grande toise à côté d'elle, constituée d'une petite baguette horizontale qui coulisse sur une grande règle verticale, évoque les capacités érectiles du membre masculin ; enfin, ses cheveux décoiffés évoquent les désordres consécutifs à l'amour. Pour le psychologue, cette image est une mise en scène destinée à évoquer chez son spectateur, inconsciemment bien entendu, un rapport sexuel ! Le spectateur masculin aperçoit dans cette image une Lolita craquante mais, par effet de sa censure psychique, il n'y voit plus qu'une fillette adorable. Et la spectatrice croit voir une fillette adorable alors qu'elle y entrevoit l'incarnation de ses désirs infantiles enfouis – mais toujours agissants – d'être une Lolita séductrice. Il faut croire que le désir pédophile est bien puissant pour que la publicité l'utilise avec autant d'aplomb ! Dans tous les cas, le consommateur est excité sans savoir comment et achète sans savoir pourquoi. C'est bien le but recherché.

La prise de conscience de l'importance de la pédophilie a provoqué un retrait de ces images. L'argument invoqué a été qu'on voyait le buste

dénudé du petit modèle. Quelques semaines auparavant, les mêmes images avaient été autorisées parce qu'on ne voyait pas « le bas »... Dans les deux cas, le seul critère retenu fut l'appréciation de la nudité, les censeurs se demandant s'il était impudique de montrer la poitrine d'une fillette... qui n'en a pas ! Malheureusement, la nature des désirs qu'une telle mise en scène communique à ses spectateurs ne fut jamais prise en compte. Et pourtant, un vêtement qui bâille ou une fente soigneusement arrangée dans les plis d'une étoffe sont des stimulants érotiques bien plus puissants que la nudité intégrale...

D'autres exemples récents conduiraient au même résultat. La fête des mères apporte notamment chaque année son lot de top-modèles vêtues de robes légères, leur garçon collé contre elles et apprenant à balbutier « je t'aime » avec leurs menottes potelées. On peut objecter que les traditionnelles « Vierges à l'Enfant » proposaient une image de proximité corporelle entre un grand enfant et sa mère qui n'était pas moins troublante. Ce rapprochement n'est vrai qu'en apparence. Au moment où elles ont été réalisées, ces images étaient reçues comme des signes : les seins de Marie renvoyaient à la nourriture mystique que l'Église dispense à ses fidèles, le petit pénis du Christ, que la Vierge touche parfois, était une évocation de la Puissance divine et l'attestation de l'Incarnation ; enfin, n'oublions pas que la Vierge est toujours restée... vierge !

Toutes différentes sont les images de la publicité. Et il faut bien reconnaître qu'entre 1980 et 2000, elles ont largement joué sur le désir pédophile et y jouent encore trop souvent aujourd'hui. On ne compte plus, sur les panneaux publicitaires et dans les magazines, les « lolitas » âgées de six ans au plus, déguisées et fardées comme des femmes adultes. Ce ne serait pas grave si l'existence de désirs érotiques de l'adulte pour l'enfant était mieux reconnue, car ceux chez qui ils sont excités pourraient les repérer et prendre de la distance par rapport à eux. Ce qu'il est interdit d'accomplir, il n'est en effet pas interdit d'en rêver !

Malheureusement, ces images sont proposées dans un contexte culturel qui refuse de prendre en compte l'existence de ces désirs alors même qu'il contribue à les exciter. Les maisons d'éditions et les producteurs de cinéma expurgent en effet soigneusement aujourd'hui tout ce qui pourrait les évoquer par crainte de faire peur à leur public potentiel, voire de susciter les foudres de la censure. Le drame est qu'en agissant de la sorte, ils ne nous aident guère à pouvoir nous représenter ceux de nos désirs dont la réalisation est interdite... et ils laissent la publicité surfer sur ces zones troubles de nous-mêmes, au risque que certaines personnalités fragiles s'y engloutissent.

Ainsi, d'un côté, des images répandues partout excitent le désir de la séduction érotique de

l'adulte par l'enfant et de l'enfant par l'adulte, tandis que d'un autre côté, ces désirs ne sont pas mis en scène dans leurs tenants et leurs aboutissants de telle façon qu'il est difficile pour la plupart d'entre nous de les penser. C'est exactement le contraire qui devrait être fait : favoriser la représentation de ces désirs dans l'écriture et le cinéma, et interdire son excitation et son détournement à des fins commerciales. Il est en effet inévitable que ces images publicitaires jouant sur le levier du désir pédophile fragilisent des sujets qui ont de la difficulté à fixer un cadre à leurs émois érotiques. En accroissant leur excitation, elles risquent de pousser à l'acte certains d'entre eux, ou, ce qui n'est pas moins problématique, les inciter à se protéger contre ce risque par la froideur, la violence, ou la honte faite aux enfants dont ils ont la charge. La première de ces attitudes est aujourd'hui repérée et punie. Malheureusement, les trois autres, plus fréquentes qu'on ne le croit, prospèrent en silence dans les familles et les institutions pour enfants, pour le plus grand dommage de ceux-ci.

Face à l'environnement d'images, les adultes ont un rôle éducatif essentiel à jouer vis-à-vis des enfants

Aucune image n'a de conséquences automatiques sur personne. Tout dépend de l'environnement,

c'est pourquoi les parents et les éducateurs ont un rôle essentiel à jouer, à condition de savoir réapprendre l'impertinence et l'indignation face aux images ! En effet, beaucoup de parents sont choqués par les images souvent troubles qui nous entourent, mais bien peu d'entre eux le disent à leurs enfants. Or, si un enfant est entouré d'adultes qui semblent ne rien éprouver face aux images les plus douteuses, il pense qu'être grand, c'est pouvoir tout regarder sans rien ressentir. Il apprend alors peu à peu à s'immuniser contre les mises en scène choquantes qu'il voit sur les panneaux publicitaires ou à la télévision, et, parfois, il les recherche même comme des sortes d'épreuves initiatiques dont le franchissement lui prouverait qu'il est « grand ». Bien entendu, les parents n'ont pas l'intention de communiquer un tel message à leurs enfants, mais c'est pourtant ce qu'ils font en regardant les images souvent violentes ou pornographiques qui nous entourent sans rien manifester de leurs émotions.

C'est pourquoi le rôle éducatif des adultes, face aux images, consiste d'abord à montrer ce qu'ils éprouvent, et ensuite à accueillir l'ensemble des réactions émotionnelles des enfants sans en condamner aucune. Empêcher un enfant, pour des raisons morales, d'évoquer des émotions qu'il a éprouvées face à des images, c'est le condamner à enfermer celles-ci au plus profond de lui-même avec le risque qu'elles le perturbent plus durablement encore, et ceci de façon imprévisible.

Adultes et enfants sont aujourd'hui plongés ensemble dans le même bain d'images et ils n'ont pas d'autres ressources que d'apprendre, ensemble, à se les approprier différemment. Et, pour cela, le mieux est encore de les regarder ensemble, d'en parler et d'en plaisanter, afin d'en faire des espaces d'échange qui nous permettent à la fois d'avoir plus de distance vis-à-vis d'elles et plus de proximité entre les générations. C'est cela, « l'éducation aux images », et elle concerne toutes celles qui nous entourent, y compris les publicités qui tentent de manipuler à leur profit les désirs érotiques éventuels entre adultes et enfants.

La responsabilité des institutions : apprendre à dire pour ne pas faire

Revenons maintenant aux « désirs qui nous font honte ». On parle beaucoup aujourd'hui de prévention à propos des abus sexuels commis dans les institutions spécialisées. Les autorités de tutelle, les associations, les directeurs d'établissement et les éducateurs se posent tous la même question : comment créer un environnement institutionnel propre à empêcher les abus ? Cette question est d'autant plus importante que le travail dans les institutions pour handicapés engage une proximité corporelle parfois délicate par l'intensité de ce qui est ressenti de part et d'autre, tant du côté de l'enfant que de l'adulte, notamment lors des soins corporels. Ce sont ces questions auxquelles nous devons accepter de nous confronter si nous voulons que la « prévention des abus sexuels » soit une réalité et pas seulement un slogan. Il nous faut pour cela accepter de débattre de ces questions dans deux directions : d'un point de vue juridique bien entendu, mais aussi du point de vue de la place du corps et du désir dans les relations entre les êtres humains, quels que soient leur âge et leur sexe.

La campagne actuelle contre la pédophilie, essentielle pour protéger les enfants, nous ferait courir un risque considérable si elle contribuait à marquer du sceau de la pathologie et de la déviance tous les émois érotiques des adultes vis à vis des enfants

Certains éducateurs ou enseignants ayant des désirs pédophiles peuvent être d'excellents compagnons pour les enfants dont ils ont la charge. Leurs éventuels désirs sexuels pour ceux-ci sont alors efficacement transformés en affection, en tendresse et en souci éducatif. Mais ces mêmes désirs pédophiles, s'ils ne les reconnaissent pas en eux-mêmes, risquent de les déborder et de se manifester dans des attitudes ambiguës, voire ouvertement sexuelles vis-à-vis des enfants. C'est pourquoi les composantes érotiques, éveillées chez certains adultes par certains enfants, doivent pouvoir être reconnues et parlées. La société interdit à juste titre le passage à l'acte sexuel entre adultes et mineurs parce que ceux-ci en sont gravement affectés dans leur développement. Mais la loi garantit les barrières nécessaires à l'enfant pour son équilibre, elle n'interdit pas le désir ! Et elle est même là pour nous permettre de le penser !

Pour faire comprendre ce que pourraient être les conséquences institutionnelles d'un changement

d'attitude dans ce domaine, prenons un exemple dans le registre moins controversé de nos désirs agressifs. Un pédagogue qui déclare à ses collègues qu'il a parfois envie de gifler l'un de ses élèves ne provoque heureusement aucune réaction indignée de leur part, et encore moins de condamnation. Chacun sait bien que certains enfants témoignent d'un véritable don pour faire, comme on dit, « sortir l'adulte de ses gongs ». Mais un enseignant qui confierait à ses collègues qu'un enfant de sa classe l'excite et qu'il a parfois envie de l'embrasser risque aujourd'hui une dénonciation, un renvoi et même un procès ! C'est pourtant la même chose. Dans les deux cas, « dire n'est pas faire », et « dire » constitue même souvent le seul moyen de reconnaître et de faire reconnaître ce que nous éprouvons de manière à vivre en paix avec nous-mêmes.

Allons même plus loin. Si les institutions pour enfants étaient plus ouvertes à un discours sur les composantes érotiques des relations entre adultes et enfants, elles seraient non seulement plus lucides sur les désirs qui s'y jouent, mais aussi sur les agissements pervers dont elles sont parfois le théâtre. Le silence de notre société sur ces désirs ne contribue en effet pas seulement à précipiter les personnalités les plus fragiles en contact avec les enfants vers des comportements ouvertement sexuels envers eux ; il facilite également ce passage à l'acte dans la mesure où les enfants sont réduits au silence faute d'un

interlocuteur pour les écouter et les croire. Moins une institution évoque l'existence de désirs sexuels entre adultes et enfants, et plus il est difficile de parler de la réalisation de ces désirs lorsque tel est le cas puisqu'ils sont censés ne pas exister! C'est parce qu'on a longtemps considéré comme « inimaginables » les agissements pédophiles d'éducateurs dévoués que ces agissements ont été possibles.

Au contraire, les coupables d'actes pédophiles seront bien plus facilement identifiés, notamment dans les institutions éducatives, lorsque l'existence des désirs sexuels entre adultes et enfants pourra y être parlée.

Celui qui cherche à se convaincre qu'il n'éprouve pas d'émotion érotique avec les enfants est à la fois enclin à les diaboliser... et à les agir à son insu!

Il n'y a bien entendu rien de commun entre celui qui cède au désir sexuel pour l'enfant et celui qui y résiste, mais pour ce qui est du désir, l'un et l'autre sont embarqués dans la même galère. Ils doivent tous deux s'accommoder des composantes sexuelles de leur intérêt pour les enfants. Mais d'où provient ce désir, plus répandu qu'on ne croit? Pas forcément d'un traumatisme précoce dans lequel l'abuseur aurait d'abord été

l'abusé, comme on le croit souvent pour tenter de se rassurer.

Le désir sexuel de l'adulte pour l'enfant trouve d'abord son origine dans la satisfaction de trouver chez l'enfant un partenaire soumis: l'adulte demande ainsi souvent à l'enfant ce qu'il n'ose pas demander à son partenaire adulte⁶. Mais, plus banalement, il est lié au fait que l'enfant n'éveille pas certaines images pénibles qui compliquent les relations de nombreux adultes avec des partenaires des deux sexes, comme des fantasmes de « mère phallique ». Ces images, enfouies dans l'inconscient de chacun, viennent toujours plus ou moins troubler nos relations avec nos semblables et rendre notre désir pour eux ambivalent. Le désir pédophile, lui, en est exempt. Et c'est pourquoi ne pas reconnaître l'existence de tels désirs, c'est courir le risque d'être soudain envahi par eux. Le danger est alors d'y céder, en étant en outre persuadé que c'est l'enfant qui porte la responsabilité du passage à l'acte! Les affirmations de certains pédophiles qui déclarent avoir été séduits par un enfant et lui avoir cédé contre leur volonté doivent être prises au sérieux. Nul n'est plus menacé de passer à l'acte sur le corps de l'enfant que celui qui nie la réalité de ce désir en lui. Et il est également menacé, plus que tout autre, par la honte de la

⁶ On peut consulter à ce sujet l'ouvrage de Éva Thomas consacré aux situations d'inceste, *Le Sang des mots*, Paris, Mentha, 1992.

pédophilie des autres – qu’il s’agisse de ses proches ou des membres de sa communauté. La manière dont il se cache à lui-même ses désirs le conduit en effet à stigmatiser la pédophilie comme un comportement, et pas comme un désir. Il parvient par là à se cacher que l’affection de l’adulte pour l’enfant a toujours une composante sexuelle, même si elle est normalement contenue et sublimée. C’est l’impossibilité d’accepter et d’assumer la honte d’un désir sexuel pour l’enfant à l’intérieur de soi-même qui conduit à la stigmatisation du pédophile comme « non-humain ». Celui qui tente de se cacher à lui-même une excitation sexuelle qu’il éprouve vis-à-vis d’un enfant s’empresse alors d’affirmer que « ce n’est pas lui, mais les autres ». Et lors des campagnes contre la pédophilie, il exige de lourdes peines contre les coupables... uniquement pour se convaincre qu’il n’y a rien de commun entre eux et lui !

La culpabilisation de l’accomplissement des désirs sexuels avec un enfant, conformément à l’interdiction de leur réalisation par la loi, suffit amplement à empêcher le passage à l’acte si chacun se montre vigilant. Il n’est nul besoin d’invoquer la honte qu’il y aurait à éprouver de tels désirs ! D’autant plus que l’invocation de celle-ci, par les angoisses qu’elle suscite, contribue rapidement à diaboliser les coupables d’actes pédophiles – transformés en « monstres », voire en « ogres » – d’une manière qui aggrave encore la

fâcheuse tendance que nous avons à nous cacher l’existence de ces désirs en nous-mêmes.

Rappelons que pour Freud, l’être humain ne peut se socialiser qu’en renonçant partiellement à la réalisation de ses désirs. Il s’est trompé dans la mesure où certains de ceux-ci sont mieux satisfaits dans la socialisation : c’est le cas notamment du désir d’attachement et de celui de comprendre. Mais pour beaucoup d’autres désirs, comme il l’avait bien vu, le renoncement est indispensable. C’est le cas des désirs de meurtre et de séduction sexuelle des enfants. Il faut donc ruser avec eux en les « sublimant ». Ce peut être en se faisant enseignant, éducateur ou moniteur... ou bien en choisissant pour partenaires des « femmes enfants » ou des « femmes garçons » qu’on choisit d’appeler « mon bébé »... Il n’y a pas de mode d’emploi de la sublimation. Il n’y a qu’une obligation sociale à y parvenir. C’est d’ailleurs pourquoi un thérapeute doit toujours absolument respecter les sublimations d’un patient, même si elles lui paraissent « régressives » ou prendre à celui-ci un temps qui pourrait être mieux employé autrement... On ne sait jamais trop ce qui se cache derrière une sublimation, c’est pourquoi le mieux est de continuer le travail thérapeutique sans s’en préoccuper. Celles qui sont inutiles ou trop coûteuses en énergie tombent, d’autres se mettent en place, et seules subsistent finalement celles qui sont nécessaires.

L'enfant désire parfois un rapprochement sexuel qu'il ne souhaite jamais... sauf s'il a été précédemment abusé

En établissant une distinction claire entre reconnaître l'existence d'un désir et l'agir, nous avons posé un jalon essentiel pour la compréhension des difficultés des adultes confrontés à des enfants. Mais nous n'avons encore rien dit de l'existence éventuelle d'un désir sexuel de l'enfant pour l'adulte. Or il serait naïf de penser que l'enfant n'a ni curiosité, ni désir sexuel à l'égard de l'adulte. Le pédophile dit d'ailleurs y être très sensible et il se présente volontiers comme un défenseur des droits du désir contre les censeurs et les puritains! C'est pourquoi il est si important de dire que le désir sexuel de l'enfant pour l'adulte peut exister. Si on laisse aux pédophiles l'affirmation de cette vérité, ils auront tôt fait de l'annexer à leurs préoccupations perverses! Mais pour progresser dans la compréhension de ce désir, il nous faut avancer une nouvelle et indispensable distinction.

De la même manière que « dire son désir » n'est pas le « réaliser », on peut ne pas « souhaiter » accomplir ce que pourtant on désire

Risquons un exemple personnel. Je désire depuis longtemps faire du parapente, mais je ne le souhaite pas dans la mesure où je suis convaincu que j'aurai tôt fait de m'y tordre le cou! Plus banalement, je peux désirer la mort d'un proche qui me fait souffrir, mais je ne la souhaite pas parce que j'aime par ailleurs sincèrement cette personne. Cette intuition que nous pouvons à la fois désirer et ne pas souhaiter une seule et même chose nous met souvent mal à l'aise. Il nous semble « vouloir » et « ne pas vouloir » en même temps et nous craignons d'être suspecté de « ne pas savoir ce que nous voulons ». Mais cette formulation entre « vouloir » et « ne pas vouloir » est ambiguë car elle laisse imaginer que nous serions habités par deux désirs diamétralement opposés, ou même par un désir et par l'angoisse qui lui est associée. Au contraire, la distinction entre « désirer » et « souhaiter » nous permet de comprendre que les deux termes de cette opposition ne sont pas identiques. L'être humain n'éprouve en effet pas seulement des préoccupations liées à ses désirs, mais aussi à ses divers attachements et à l'estime qu'il a de lui-même. Il doit à tout moment concilier ces trois registres et c'est ce compromis permanent qu'on désigne justement sous le mot de « souhait ».

Un exemple pris dans un domaine bien connu nous aidera à mieux comprendre cette distinction. La plupart des petits garçons, aux environs de cinq ans, disent qu'ils veulent « épouser leur maman ». Imaginons un père qui, en entendant cela, ferait sa valise et dirait à son jeune fils : « Eh bien, puisque tu veux rester seul avec ta mère et l'épouser, je m'en vais ! » Une telle attitude aurait évidemment des effets catastrophiques sur l'enfant et ce père passerait à bon droit pour être un fou ou un pervers. On ne peut pourtant pas nier que les enfants, aux alentours de cinq ans, désirent que leur parent de même sexe disparaisse afin de rester seul avec leur parent de sexe opposé. Mais ces enfants désirent souvent en même temps le contraire – que leur parent de sexe opposé disparaisse et rester seul avec le parent du même sexe –, et surtout, ils ne le souhaitent pas.

Dans ses rêveries, l'enfant se représente en effet à peu près tout de la sexualité des adultes et ses représentations sont chargées de désirs d'autant plus intenses qu'il aspire, sur le plan narcissique, à être considéré « comme un grand ». Mais qu'un adulte l'invite à réaliser ces rêveries le confronte à un terrible traumatisme. Car l'enfant attend précisément de l'adulte qu'il le protège contre ses désirs au nom d'autres préoccupations que sont notamment la stabilité de ses attachements et la représentation qu'il a de lui-même comme un enfant, et justement pas comme un adulte. L'enfant qui désire sexuellement un adulte sent bien en

effet que ce désir menace tout ce qui fonde son équilibre de ses autres investissements. Il sent bien, en particulier, que cela ôterait à cet adulte une place parentale par laquelle il se sent protégé et lui donnerait une place de parent-amant qu'il lui serait ensuite extrêmement difficile de gérer par rapport à son autre parent, à la représentation de lui-même comme enfant et à sa tendresse filiale. Et en effet, il a raison. Lorsqu'il existe une consommation sexuelle entre un enfant et un parent ou un pédagogue qui l'a en charge, les investissements d'attachement et les investissements sexuels de l'enfant se soudent entre eux et deviennent en même temps inséparables de l'adulte avec lequel la relation sexuelle a eu lieu. L'enfant, même tenu physiquement à l'écart de cet adulte, lui reste attaché éternellement, ou, plus précisément, il reste hanté par lui à jamais. Il ne peut que rater toute autre forme de relation comme pour lui rester fidèle, rechercher des partenaires qui lui ressemblent, ou répéter dans ses relations la forme de sexualité précise que celui-ci lui a d'abord imposée. C'est la raison pour laquelle l'enfant ne souhaite jamais le rapprochement sexuel qu'il imagine pourtant parfois avec un adulte.

La situation est malheureusement bien différente quand l'enfant a été abusé. Car alors, les formes d'excitation que l'adulte a fait naître en lui appellent un apaisement, tandis que l'estime que l'enfant a de lui-même a été dévoyée et détournée par l'adulte à son propre usage.

La morale de *Peau d'âne*

Que se passe-t-il lorsque les adultes se révèlent incapables de faire la distinction entre « désirer » et « souhaiter » ? On connaît bien sûr les situations d'abus sexuels, mais une autre éventualité se présente également plus souvent qu'on ne croit. Quand l'adulte est incapable de faire cette distinction, c'est bien souvent l'enfant qui la lui rappelle – ou qui tente tout au moins de le faire. C'est une telle situation que nous raconte le conte *Peau d'âne*. Bien loin d'évoquer les rêveries incestueuses d'une fillette, ce conte met en scène la confusion incestueuse d'un père et la complaisance de son épouse à son égard. Dans ce conte, une reine décrite comme « très belle » meurt en effet après avoir fait promettre au roi son époux de ne prendre pour deuxième épouse qu'une femme plus belle encore. Celle-ci, évidemment, ne peut être que sa propre fille dont la renommée dans ce domaine est déjà grande. En s'appuyant sur cette autorisation de la défunte – pour ne pas dire sur cet encouragement... –, le roi décide donc d'épouser sa propre fille. L'opposition de ses conseillers et les supplications de sa fille n'y font rien. La distinction entre désirer et souhaiter est en effet d'autant plus facilement ignorée par un adulte qu'il détient un pouvoir important. Et pour cause ! La personne qui se trouve dans cette situation est certaine de son identité, de ses attachements et de ses pouvoirs sur son environnement. Et, solidement

installée dans ses repères narcissiques et ses réseaux d'attachement, elle est souvent encline à se sentir libre de réaliser ses désirs, quoi qu'il en coûte pour les autres. Elle n'a en effet, dans cette réalisation, rien d'autre à craindre que la loi et on sait combien les puissants de ce monde ont tendance à se croire au-dessus des lois qu'ils promulguent pour les autres !

Mais la situation de l'enfant est bien différente. Lui a l'intuition de la catastrophe à la fois psychique et relationnelle que provoquerait la réalisation de ses désirs sexuels éventuels vis-à-vis d'un adulte. C'est pourquoi s'il est faux de prétendre qu'il n'éprouve pas de tels désirs, il est criminel d'arguer de leur existence pour l'inviter à les réaliser. Or c'est ce que fait le parent abuseur. Et que se passe-t-il alors ? Le conte *Peau d'âne* est là pour nous le rappeler.

Quand le parent n'est pas capable d'établir la distinction entre désirer et souhaiter, c'est à l'enfant de tenter de poser les limites qui les protégeront tous deux de cette folie. Dans *Peau d'âne*, la jeune fille trouve un complice auprès de sa marraine la fée. Celle-ci n'a pas le pouvoir de faire changer le roi d'avis, mais elle suggère à sa fille plusieurs astuces pour lui permettre de gagner du temps tout en travaillant à le faire renoncer à son projet. Mais rien n'arrête le roi. Pour pouvoir épouser sa fille, il va même jusqu'à sacrifier l'âne magique dont il tire sa fortune.

Ce conte ne nous raconte donc pas le désir incestueux d'une fillette pour son père, comme la psychanalyse a malheureusement longtemps voulu nous le faire croire. Il évoque ce qui se passe lorsqu'un parent est incapable de poser des règles et des limites au désir, à savoir que c'est aux enfants de le faire, aidés en cela par des proches représentés ici par la marraine. L'enfant a en effet besoin d'être renforcé dans l'idée qu'il doit savoir s'opposer aux désirs incestueux éventuels de ses parents, et qu'il peut trouver une aide auprès de ses proches pour y parvenir. C'est à l'en convaincre que ce conte peut servir. Malheureusement, les parents ont souvent délaissé cette histoire d'une adolescente légitimement rebellée contre l'arbitraire sexuel de son père pour lui en préférer d'autres dans lesquelles l'obéissance est exaltée, comme « Le Petit chaperon rouge »... Et il ne reste souvent à l'adolescente que la fugue et la marginalisation, comme dans *Peau d'âne*.

Quand un adulte désire une relation sexuelle et en même temps ne la souhaite pas, c'est son souhait qui doit être entendu

Non seulement la distinction entre « désirer » et « souhaiter » éclaire sur la dynamique du désir, mais elle permet aussi de mieux comprendre l'importance de la loi. Plus celle-ci punit sévère-

ment les adultes qui se sont rendus coupables de crimes sexuels, et plus ceux qu'habitent de tels désirs y regardent à deux fois avant de s'engager dans leur réalisation. Bref, même si la loi n'agit pas sur nos désirs, elle agit sur le souhait que nous avons de les réaliser ou non. Risquer d'être condamné à une lourde peine de prison conduit en général ceux qui ont des désirs pédophiles à ne pas souhaiter réaliser ce qu'ils désirent pourtant en secret, et c'est très bien comme cela. Malheureusement, ce n'est qu'une partie du problème : celui qui est ainsi dissuadé de « passer à l'acte » doit absolument disposer d'interlocuteurs pour se représenter ce qu'il éprouve et le socialiser. A défaut, il risquerait d'être « submergé » par son désir et d'adopter des conduites qui lui échappent, que celles-ci aillent dans le sens d'une séduction de l'enfant ou au contraire d'une attitude excessivement distante ou punitive à son égard.

Mais la distinction entre « désirer » et « souhaiter » est également utile pour comprendre la dynamique des relations entre adultes. Si elle n'est pas clairement posée, tout adulte soumis à des tentatives de séduction qui mobilisent son désir, mais auxquelles il ne souhaite pas donner suite, court le risque de croire qu'il « veut » et ne « veut pas » en même temps ce qui lui est proposé. Et si cet adulte tente de formuler les choses ainsi à celui ou celle qui tente de le séduire, il risque de passer, au mieux pour une personne « ambiva-

lente », et au pire pour une « girouette » ou un(e) « hystérique » ! Il peut alors en résulter un état de désarroi intense. A la limite, si une femme est violée par un homme qu'elle désire, mais avec lequel elle ne souhaite pas de relation intime, le désir qu'elle a eu de lui peut l'amener à jouir, ce qui est évidemment très perturbant pour elle. D'autant plus qu'aux yeux de son agresseur, cela justifie bien entendu le viol ! Mais si nous gardons toujours présente à l'esprit la distinction que nous avons posée, nous comprenons que cette femme a pu à la fois désirer cette relation et ne pas la souhaiter, et que c'est sa parole qui primait.

Les désirs que nous percevons chez autrui relèvent en effet de leur vie psychique intime, alors que leurs souhaits relèvent des synthèses qu'ils font entre les exigences contradictoires de leur personnalité, qu'ils sont les seuls à connaître et dont ils sont les seuls juges. Le désir, même partagé, ne suffit pas à lui seul à justifier le rapprochement sexuel, il y faut également le consentement. C'est cela le respect, et il est dû, de la même manière et dans les mêmes proportions, aux enfants et aux adultes.

Les travailleurs de la santé mentale ne sont pas des gendarmes

Enfin, les distinctions entre « désirer » et « faire » d'un côté, et « désirer » et « souhaiter » de l'autre,

sont très importantes pour lever la confusion qui existe parfois aujourd'hui entre les intervenants du champ médico-social et... les gendarmes! Bien entendu, toute évocation de la part d'un adulte de l'intention, ou même seulement du désir, de séduire des mineurs doit entraîner de la part de l'interlocuteur, quel qu'il soit, le rappel de la loi qui l'interdit. En revanche, à partir de ce point de départ commun, la position du travailleur social et du thérapeute est bien particulière. Eux seuls sont garants de la légitimité du désir et de la nécessité de sa formulation comme une sorte d'hygiène mentale. C'est pourquoi, si un adulte évoque auprès d'un thérapeute ou d'un travailleur social son désir de séduire des mineurs, ceux-ci devront d'abord donner acte du fait qu'il est légitime de formuler les désirs qui nous habitent, qu'aucun de ces désirs n'est pathologique en soi, et surtout que les évoquer est une démarche bénéfique. Cela n'empêche pas de souligner la fondamentale distinction entre « désirer » et « faire », et rappeler que si avoir de tels désirs est permis, les réaliser est en revanche interdit! En effet, en tant que professionnels du champ psychique, il est essentiel de laisser les gens fantasmer et de les aider, éventuellement, à découvrir les racines de leurs fantasmes, même s'il ne faut pas hésiter à leur rappeler, le cas échéant, que la loi punit certains actes. Bref, là où la police et la justice n'envisagent que les actions accomplies et pas ce qui est « dans les têtes » – nul ne pouvant être condamné pour ses

pensées –, le travailleur médico-social doit faire constamment les parts respectives de la réalité extérieure et de la réalité intérieure, et rendre à chacune ce qui lui appartient.

Car toute loi est bordée par deux versants : d'un côté la sanction qui pénalise ceux qui la transgressent dans la réalité extérieure ; et de l'autre, le désir auquel elle fixe un cadre dans le monde intérieur de chacun.

Avoir honte pour un autre : les revenants et fantômes

Nous venons d'envisager la honte pour des désirs personnels, mais il arrive aussi que nous ayons honte... pour un autre. Il peut s'agir d'une honte consciente pour des agissements ou des désirs que nous connaissons, comme par exemple l'alcoolisme ou la violence d'un membre de notre famille, mais il arrive aussi que nous ayons honte pour des agissements que nous sommes censés ignorer. Pour le comprendre, il nous faut prendre en compte le fait que nous vivons au milieu... des revenants et des fantômes.

Les revenants et les fantômes

Commençons par les revenants. Dans la tradition médiévale, ce sont des personnes qui viennent juste de décéder et qui apparaissent à certains de ceux qui les ont côtoyés avant leur mort. En fait, les revenants viennent précisément visiter ceux avec lesquels ils ont établi de leur vivant des liens de complicité honteuse, des connivences coupables et toutes sortes de pactes secrets.

Les fantômes eux, sont bien différents. Ils correspondent à des morts qui apparaissent à des

vivants qui ne les ont pas connus et qui, pour cette raison, sont incapables de les identifier. Ce sont d'ailleurs souvent des formes translucides et quasiment incorporelles. C'est pourquoi, alors que le revenant est reconnu, le fantôme, lui, doit se nommer.

Venons-en maintenant à la psychologie, car c'est exactement la même chose. Les « revenants » sont des personnes que nous avons connues réellement et qui reviennent nous hanter. Mais comme notre culture a changé, ils n'apparaissent plus sous la forme de personnes qui ont une apparence de réalité alors que nous les savons mortes. Ils viennent plutôt troubler notre monde intérieur sous la forme de pensées obsédantes ou de rêves à répétition. Bref, les revenants se sont « intériorisés ». Ils ne sont plus des morts qui se rebellent contre la volonté d'oubli des vivants et viennent pour cela hanter leur maison, mais des disparus dont le souvenir douloureux toujours présent chez les vivants montre la difficulté du « travail du deuil ». En forçant le trait, on pourrait dire que ce n'est plus le mort qui s'impose au vivant, mais le vivant qui semble vouloir ressusciter le mort. Or cela va parfois jusqu'à l'inviter à prendre possession de nous. Nous connaissons tous des vivants qui semblent habités par un mort qu'ils ont connu au point de s'habiller, de parler, ou même d'agir comme lui. C'est cela, être hanté par un revenant.

En revanche, les « fantômes », en psychologie, correspondent à autre chose. Ils désignent des ancêtres que les personnes vivantes n'ont pas directement connus, mais dont elles paraissent pourtant parfois hantées. Comment cela est-il possible ? Tout simplement parce qu'en psychologie, les « fantômes » sont des constructions psychiques que des enfants ont constituées sous l'influence de certains « revenants » qui hantent leurs parents. C'est pourquoi, à la différence des revenants qui peuvent être clairement identifiés – on peut par exemple aisément remarquer qu'un mari ou une sœur se met à parler ou à s'habiller comme un parent décédé –, les fantômes sont beaucoup plus difficiles à repérer. Comme ceux de la tradition médiévale, ils sont visibles sous certaines incidences, disparaissent sous d'autres et s'évanouissent même parfois aussi vite qu'ils sont apparus ! C'est pourquoi la meilleure façon de les rendre visibles est de repérer les revenants qui sont à leur origine, en général à la génération précédente. Et ce repérage est d'autant plus important que, lorsque des parents sont hantés par des revenants, leurs enfants ont toutes les chances de l'être ensuite par des fantômes...

Quand les disparus deviennent des revenants

Dans le film *Mystic River* de Clint Eastwood, un

homme d'une quarantaine d'années raconte une histoire à son fils unique avant que celui-ci s'endorme. Il s'agit d'un conte américain, une histoire d'enfant effrayé par un monstre et qui s'enfuit, sans doute proche de ce qu'est chez nous l'histoire du « Petit Chaperon Rouge ». Mais soudain, le spectateur assiste à un changement radical et brutal dans l'intonation et les mimiques de ce père. Celui-ci ne décrit plus la fuite d'un garçon surpris par un animal féroce, mais sa propre course éperdue lorsque, trente ans plus tôt, il s'est échappé de la cave dans laquelle deux pédophiles l'avaient séquestré pour abuser de lui. Cet homme ne raconte plus alors un conte à un enfant, il ne raconte pas non plus sa propre histoire à son fils de telle façon que celui-ci la reconnaisse comme telle, il met littéralement en scène son propre traumatisme passé à travers ses mimiques, ses intonations et ses gestes. On peut dire que dans un tel moment, il est en proie à ses « revenants ».

A un autre moment, Clint Eastwood nous montre ce même père « scotché » devant le poste de télévision où passe un film de vampires. Mais là encore, les choses basculent subitement, et nous découvrons que cet homme ne voit pas les images qu'il regarde sur l'écran – celles des vampires grimaçant plantant leurs crocs dans leurs jeunes proies –, mais celles des pédophiles qui ont abusé de lui dans son enfance et qui défilent à l'intérieur de lui. Bref, il donne l'impression de regarder les

images d'un film alors qu'en réalité, il « visionne » sans cesse le film intérieur de son traumatisme. Clint Eastwood ne raconte pas ce que deviendra plus tard le fils de cet homme, mais on peut imaginer qu'il trouve à son tour un intérêt extrême à des films d'horreur ou de vampires, non pas du fait de son histoire psychique personnelle, mais à cause de l'intérêt énigmatique qu'il aura vu son père y prendre. Pour un tel garçon, assister à l'horreur et à la jouissance mêlées de son père face à des spectacles extrêmes pourra constituer une forme d'interrogation majeure. Et, une fois devenu grand, il pourra à son tour regarder de tels films dans le but de comprendre ce que son père pouvait y trouver, et aussi, éventuellement, d'établir avec lui une connivence secrète dont il n'aurait pas lui-même la clef. C'est cela, le travail des fantômes: ils modèlent nos goûts et nos comportements – jusque parfois dans le domaine amoureux! – sans que nous puissions avoir de souvenirs précis des situations autour desquelles nous les avons constitués. Et leur identification est parfois d'autant plus difficile qu'ils peuvent prendre plusieurs vêtements successifs avant que nous parvenions à les reconnaître. C'est ce qui se passait dans le cas de Marc.

La honte d'un fantôme à l'intérieur de soi

Marc est aujourd'hui âgé d'une trentaine d'années.

Il se souvient avoir connu un moment d'angoisse extrême à l'âge de quinze ans, avec une fillette que ses parents avaient invitée chez eux. A un moment de vives discussions entre eux, il la prend dans ses bras et la serre vivement contre lui. C'est à ce moment que surgit une culpabilité très lourde qu'il portera ensuite pendant des années. Alors qu'il ne s'est rien passé d'autre entre elle et lui que le geste de la serrer un peu fort, il a soudain l'impression d'avoir commencé à la violer! Les rares fois où il évoquera plus tard ce qui s'est passé ce jour-là, la réaction de son interlocuteur sera toujours la même : rien ne justifie qu'on parle de viol et cette culpabilité est excessive et déplacée. Mais rien ne détourne Marc de la conviction d'avoir porté ce jour là un préjudice irréparable à cette fillette.

Au cours de sa thérapie entreprise quinze ans plus tard, Marc est amené à examiner cet évènement sous un jour nouveau : s'il a éprouvé une telle angoisse au moment où il a commencé à serrer cette fillette contre lui, c'est peut-être parce qu'il a lui-même été victime de sévices sexuels précoces. Bref, Marc aurait commencé à agir sur un autre enfant ce que lui-même aurait subi plus jeune. Et c'est le souvenir brouillé de ce qu'il avait vécu à ce moment-là qui aurait arrêté son geste. Quant à sa culpabilité extrême, elle serait celle qu'il aurait éprouvée au moment de l'abus dont il aurait lui-même été victime. Autrement dit, la culpabilité d'être à l'origine d'un

abus sexuel aurait initialement concerné un abus commis contre lui. Marc aurait alors tenté de lutter contre l'angoisse d'être une victime passive en cultivant l'idée qu'il aurait lui-même déclenché l'agression dont il avait été victime. Ce mécanisme n'est d'ailleurs pas rare et se retrouve chez beaucoup d'enfants sexuellement abusés.

Soutenu dans ce sens par son psychothérapeute du moment, Marc retrouva bientôt le souvenir de ce sévice. Cela se serait passé alors qu'il regardait des images pornographiques avec son cousin âgé de six ans de plus que lui. Celui-ci aurait abusé de lui. Pour vérifier cette hypothèse, Marc en parla à son cousin. Celui-ci, manifestement de bonne foi, lui opposa qu'il n'en avait aucun souvenir bien qu'il se souvienne lui aussi des revues pornographiques que son père laissait traîner et que les deux enfants regardaient ensemble. Et pour preuve de sa bonne foi, il proposa d'accompagner Marc chez son thérapeute pour exposer ce dont il se souvenait et chercher avec lui!

Les propos de ce cousin effacèrent instantanément les inquiétudes de Marc. En revanche, ils le laissaient sans explication quant à la culpabilité extrême qu'il avait ressentie à l'âge de quinze ans. C'est alors qu'il décida de parler à sa mère de ses questions autour d'un éventuel abus sexuel qu'il aurait subi. Sa mère lui confia alors que quelqu'un avait bien été victime d'abus dans la famille, mais pas lui, et que l'abuseur était

le propre père de Marc ! Avant la naissance du garçon, celui-ci avait en effet été marié une première fois, ce que Marc n'avait jamais ignoré puisqu'il savait avoir une demi-sœur âgée de quatorze ans de plus que lui. Cette demi-sœur avait toujours vécu avec sa mère, mais celle-ci étant décédée, elle était venue vivre chez son père et sa belle-mère (la future mère de Marc) un an avant la naissance de Marc lui-même. La mère de Marc avait appris bien plus tard qu'une relation incestueuse s'était établie entre ce père et cette adolescente. Cette relation incestueuse ne s'était interrompue qu'avec la fugue de l'adolescente, qui avait ensuite disparu et rompu tout contact avec son père et sa belle-mère. Marc était né un an plus tard. Les sévices sexuels avaient donc bien eu lieu, mais c'était à la génération précédente, et le préjudice irréparable existait bien puisque la demi-sœur de Marc était devenue psychotique et vivait de manière précaire.

Marc découvrit alors un secret qu'il avait en fait toujours pressenti, comme c'est souvent le cas dans de telles situations. Mais comment avait-il pu se construire une angoisse qui renvoyait à un acte commis à la génération précédente ? Il avait probablement perçu ce secret à travers des bribes de phrases glanées entre ses parents, des allusions troubles et surtout les vives manifestations d'angoisse de leur part à l'évocation d'un rapprochement trop « fort » entre un majeur et une mineure. Mais, à défaut de pouvoir penser

cet événement comme ayant déjà eu lieu, il l'avait imaginé comme une éventualité à redouter. Il était alors entré dans la puberté avec l'angoisse d'abuser d'une fillette plus jeune que lui. Il en rêvait, s'en angoissait et faisait des cauchemars autour de cette situation. C'est ce qui explique que lorsqu'il avait serré une fillette contre lui à l'âge de quinze ans, il avait imaginé lui avoir causé un préjudice irréparable. Bref, dans la famille de Marc quelqu'un avait bien été abusé un jour, et l'erreur de Marc consistait à croire que c'était lui l'agresseur – dans le premier scénario qu'il s'était construit – ou la victime – dans le second de ces scénarios.

Il en est souvent ainsi. Lorsque quelqu'un craint ou imagine avoir été abusé, cela à toutes les chances de prouver que quelqu'un l'a bien été un jour, mais sans qu'on puisse affirmer à quelle génération l'évènement s'est produit et qui y a précisément impliqué. Les choses ont pu concerner un parent, un grand parent, ou même un ami extrêmement proche. Et la seule chose qu'on puisse dire, c'est que « quelqu'un, un jour, a accompli un acte honteux » sans pouvoir mieux désigner la génération concernée.

Le psychanalyste anglais Winnicott nous a sensibilisés à des situations dans lesquelles un effondrement redouté est en fait le seul signe qu'un tel effondrement a « déjà eu lieu », dans la toute petite enfance du sujet, à un moment dont il ne

peut pas avoir de souvenir. Ce que nous savons aujourd'hui de la dynamique familiale nous pousse à accomplir un pas de plus : certaines personnes vivent dans la crainte qu'un événement leur arrive, à eux ou à leurs proches, tout simplement parce que cet événement a « déjà eu lieu » dans leur histoire familiale, mais que tout a été fait pour qu'ils soient tenus à l'écart de ce secret.

Cela nécessite de penser toujours la honte et les traumatismes qui peuvent être à son origine sur plusieurs générations. Les désirs qui nous font honte ne sont pas toujours les nôtres. Certains sont à l'intérieur de nous comme des corps étrangers que nous aurions très tôt intériorisés, et qu'à défaut de pouvoir rapporter à leur propriétaire légitime, nous aurions fini par croire nous appartenir.

Le thérapeute face à la honte

La honte est un problème central dans tout ce qui touche aux formes de désir dont la réalisation est non seulement interdite par la loi, mais qui rencontre en outre une forte désapprobation sociale. Et c'est bien entendu le cas des désirs sexuels entre adultes et enfants. En outre, la prise en compte de cette honte est souvent difficile dans la mesure où, comme nous l'avons vu, elle se cache derrière divers masques par lesquels on se laisse facilement abuser. Les désirs sexuels d'un adulte pour un enfant peuvent notamment se cacher derrière une sévérité excessive, une froideur déplacée ou encore une tendance à culpabiliser ou à faire honte à celui-ci à tout propos. Mais deux autres raisons rendent la reconnaissance de la honte difficile : on la confond trop souvent avec la culpabilité et on ne repère pas suffisamment ses phases successives.

Envisageons successivement ces deux difficultés.

Honte et culpabilité, une distinction essentielle

La honte et la culpabilité sont deux formes de

signaux émotionnels qui informent un sujet sur une crise grave qu'il traverse. Mais à partir de cette analogie, tout diffère : la culpabilité se déroule sur fond de réinsertion tandis que la honte mobilise toujours le spectre de la désinsertion. C'est pourquoi la crise émotionnelle qui y correspond ne présente pas les mêmes risques dans les deux cas.

Dans la culpabilité tout d'abord, le sujet vit l'inquiétude de perdre l'estime ou l'amour de ceux qui l'entourent, mais pas leur intérêt. Qu'il soit puni par eux est même le signe le plus sûr qu'il continue à bénéficier de leur attention. D'ailleurs, toute personne reconnue coupable est assurée de retrouver sa place dans la collectivité une fois sa faute expiée. En établissant un code rigoureux dans lequel à chaque faute correspond une punition, la culpabilité assure celui qui a transgressé les règles sociales de retrouver sa place. Cette situation a une conséquence immédiate. Au moment où nous nous disons à nous-mêmes : « je suis coupable », nous envisageons déjà le prix à payer pour obtenir notre pardon. Bref, le sentiment de culpabilité est indissociable de la certitude du rachat, ce qui lui donne une dimension structurante.

Dans l'expérience de honte au contraire, le sujet plonge dans la conviction terrible d'une tache définitive et irrémédiable. Il se sent coupé de lui-même autant que du groupe social auquel il était

jusque là rattaché et qui jouait pour lui – comme pour chacun d'entre nous – un rôle maternel protecteur. Alors que la culpabilité confronte à un « Père » social, à sa loi et à sa rigueur, la honte confronte au risque de la mort psychique. Bref, alors que la confession de la faute n'aggrave pas la solitude, mais permet au contraire au fautif de retrouver sa place dans la communauté, la confession de la honte fait courir le risque de la stigmatisation et du rejet. C'est pourquoi la honte est si difficile à dire, même à soi-même. Et c'est également pourquoi il est si important de la prendre en compte afin d'éviter que son poison continue à faire des ravages alors même que la culpabilité a été levée.

Les trois phases de la honte

Toute honte passe par trois phases successives qu'il est important de reconnaître pour éviter d'être submergé par elle.

La première consiste dans l'angoisse catastrophique d'être littéralement retranché du monde. L'enjeu n'y est pas de perdre tout amour ou toute possibilité de jouir, comme dans la culpabilité, mais de même toute manifestation d'intérêt de la part de nos proches.

La phase qui suit est dominée par la confusion. Bien qu'elle soit également vécue dans l'angoisse,

cette phase présente un progrès important par rapport à la précédente. En effet, alors que dans l'expérience catastrophique de la honte, le sujet n'est plus rien, il a dans la confusion la confirmation qu'il existe : ne pas savoir où on est, qui on est, avec qui on est, à quel moment on est, c'est encore une façon de savoir qu'on est celui qui ne sait rien. L'expérience de confusion constitue donc une première tentative de reconstruction par rapport à la catastrophe absolue qui a précédé.

Enfin, la troisième phase de la honte consiste dans le sentiment de honte proprement dit. Bien que ce moment soit postérieur aux deux précédents, il est souvent le seul à laisser une trace à l'esprit. C'est en effet un moment de reconstruction de soi particulièrement important, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, dans le sentiment de honte, le sujet ressent et nomme sa honte. Or nommer ce qu'on éprouve permet de le constituer en objet d'attention, et de se sentir exister comme sujet capable de repérer sa propre réalité psychique. Et ensuite, le sentiment de honte est structurant par ses retombées sur nos représentations sociales. Pour accepter l'idée que les autres me fassent honte, il me faut en effet pouvoir me dire : « Les autres font attention à moi, c'est pourquoi ils risquent de me faire honte ». Il faut donc ne plus se percevoir comme isolé, mais entouré. Autrement dit, le sentiment de honte est positif à la fois pour l'identité subjective et pour la constitution du lien social. Et, pour ces deux raisons, la reconnaissance

et la nomination du sentiment de honte, loin de menacer la personnalité, sont au contraire hautement structurantes.

Malheureusement, certains thérapeutes font parfois comme si la honte n'existait pas. C'est d'autant plus dommage que le déroulement de ses diverses phases montre que le sentiment vécu de honte est une base sûre à partir de laquelle reconstruire son identité, aussi bien pour les abuseurs que pour les victimes. Un grand nombre de patients que nous côtoyons craignent en effet de nommer leur honte – alors qu'ils sont parfaitement capables d'y avoir accès – par crainte de choquer leur interlocuteur. Or, si on les aide à formuler ce sentiment, non seulement on ne les « enfonce » pas, mais on les aide au contraire à le dépasser, et cela concerne à la fois la reconnaissance de désirs érotiques dont la réalisation est interdite et la honte associée à des sévices subis ou accomplis sur autrui. Dans tous les cas, identifier les formes de honte et les confusions qui leur sont associées constitue une étape essentielle. Et c'est même le seul moyen de surmonter durablement la crise actuelle autour de la pédophilie. Les actes qui relèvent de celle-ci doivent être clairement condamnés par la loi sans être confondus avec l'existence de désirs qui nous font parfois « honte », mais avec lesquels nous avons tout intérêt à nous familiariser pour éviter de les agir à notre insu. Et, sur ce chemin, la distinction entre « faire », « désirer » et « souhaiter » est essentielle.

Bibliographie

- Abraham N., Torok M., *L'écorce et le noyau*, Paris, Flammarion, 1978.
- Anzieu D., *Le corps de l'œuvre*, Paris, Gallimard, 1981.
- Aulagnier P., *La violence de l'interprétation, du pictogramme à l'énoncé*, Paris, PUF, 1975.
- Bion W. (1962), *Aux sources de l'expérience*, Paris, PUF, 1979.
- Ferenczi S., *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant*, *Psychanalyse 4, Oeuvres complètes*, Paris, Payot, 1982 (1933).
- Harzfeld J., *Une saison de machettes*, Paris, Le Seuil, 2004.
- Kohut H., *Le Soi*, Paris, PUF, 1974.
- Leroi-Gourhan A., *Le geste et la parole*, tome 1, Paris, Albin Michel, 1961.
- Mauss M. (1934), *Les techniques du corps*, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.
- Schmitt J. C., *Les revenants, les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, Gallimard, 1994.
- Simon V., *Abus sexuel sur mineur*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Tisseron S., *Petites mythologies d'aujourd'hui*, Paris, Aubier, 2000.
- Tisseron S., *La Honte, psychanalyse d'un lien social*, Paris, Dunod, 1992.

- Tisseron S., *Secrets de famille, mode d'emploi*, Paris, Ed. Ramsay, 1996, réédition Marabout, 1997.
- Tisseron S., *Les bienfaits des images*, Paris, Odile Jacob, 2002, Prix Stassart de l'Académie des Sciences morales et politiques, 2003.
- Wallon H., *De l'acte à la pensée*, Paris, Champs Flammarion, 1970.
- Winnicott D. W., *La crainte de l'effondrement*, Nouvelle Revue de Psychanalyse, p. 35-44, Paris, Gallimard, 1975,

Prenons le temps de travailler ensemble.

La prévention de la maltraitance est essentiellement menée au quotidien par les intervenants. En appui, la Cellule de coordination de l'aide aux victimes de maltraitance a pour mission de soutenir ce travail à deux niveaux. D'une part, un programme à l'attention des professionnels propose des publications (livrets Temps d'arrêt), conférences, formations pluridisciplinaires et mise à disposition d'outils (magazine Yapaka). D'autre part, des actions de sensibilisation visent le grand public (campagne Yapaka: spots tv et radio, magazine, autocollants, carte postale, livre pour enfant...).

L'ensemble de ce programme de prévention de la maltraitance est le fruit de la collaboration entre plusieurs administrations (Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique, Direction Générale de l'Aide à la jeunesse, Direction générale de la santé et ONE). Diverses associations (Ligue des familles, services de santé mentale, planning familiaux...) y participent également pour l'un ou l'autre aspect.

Se refusant aux messages d'exclusion, toute la ligne du programme veut envisager la maltraitance comme issue de situations de souffrance et de difficulté plutôt que de malveillance ou de perversion... Dès lors, elle poursuit comme objectifs de redonner confiance aux parents, les encourager, les inviter à s'appuyer sur la famille, les amis... et leur rappeler que, si nécessaire, des professionnels sont à leur disposition pour les écouter, les aider dans leur rôle de parents.

Les parents sont également invités à appréhender le décalage qu'il peut exister entre leur monde et celui de leurs enfants. En prendre conscience, marquer un temps d'arrêt, trouver des manières de prendre du recul et de partager ses questions est déjà une première étape pour éviter de basculer vers une situation de maltraitance.

La thématique est à chaque fois reprise dans son contexte et s'appuie sur la confiance dans les intervenants et dans les adultes chargés du bien-être de l'enfant. Plutôt que de se focaliser sur la maltraitance, il s'agit de promouvoir la « bienveillance », la construction du lien au sein de la famille et dans l'espace social: tissage permanent où chacun – parent, professionnel ou citoyen – a un rôle à jouer.

Ce livret ainsi que tous les documents du programme sont disponibles sur le site Internet:

www.yapaka.be

Temps d'Arrêt:

Une collection de textes courts dans le domaine de la petite enfance. Une invitation à marquer une pause dans la course du quotidien, à partager des lectures en équipe, à prolonger la réflexion par d'autres textes...

Déjà paru

- L'aide aux enfants victimes de maltraitance – Guide à l'usage des intervenants auprès des enfants et adolescents. Collectif.
- Avatars et désarrois de l'enfant-roi. Laurence Gavarini, Jean-Pierre Lebrun et Françoise Petitot.*
- Confidentialité et secret professionnel: enjeux pour une société démocratique. Edwige Barthélemy, Claire Meersseman et Jean-François Servais.
- Prévenir les troubles de la relation autour de la naissance. Reine Vander Linden et Luc Roegiers.*
- Procès Dutroux; Penser l'émotion. Vincent Magos (dir).
- Handicap et maltraitance. Nadine Clerebaut, Véronique Poncelet et Violaine Van Cutsem.*
- Malaise dans la protection de l'enfance: La violence des intervenants. Catherine Marneffe.*
- Maltraitance et cultures. Ali Aouattah, Georges Devereux, Christian Dubois, Kouakou Kouassi, Patrick Lurquin, Vincent Magos, Marie-Rose Moro.

À paraître

- Le professionnel, l'enfant et le remue-ménage de la séparation conjugale. Geneviève Monnoye (dir).

*Épuisés mais disponibles sur www.yapaka.be